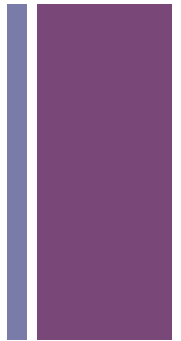


Sylvain Lefèvre- UQAM
Lefevre.sylvain@uqam.ca

La philanthropie et l'État- mise en perspective historique et débat actuels- 20 avril 2016



La philanthropie et l'État au Québec: une vieille histoire ?



L'exemple de J.W. McConnell:

- Fortune par la vente d'assurance pour des entreprises, notamment dans le domaine du chemin de fer et de l'exploitation des ressources naturelles (Montreal Street Railway, la Canadian Light and Power Company mais surtout au sein de la St. Lawrence Sugar). Propriétaire de plusieurs journaux, notamment le Montreal Star. Siège au conseil d'administration de plus de 15 entreprises.
- Grand donateur au Musée des Beaux-Arts, Musée McCord. Fondation McConnell créée en 1937 (première et plus grande fondation privée jusqu'à la FLAC dans les années 2000). Dons majeurs à l'Université McGill, à Concordia, aux YMCA (Hochelaga-Maisonneuve et Pointe-St-Charles), aux hôpitaux et Institut Neurologique de Montréal...
- Organise les collectes de fonds des YMCA, pour les blessés de guerre, pour le soutien patriotique (WW1 et WW2)...



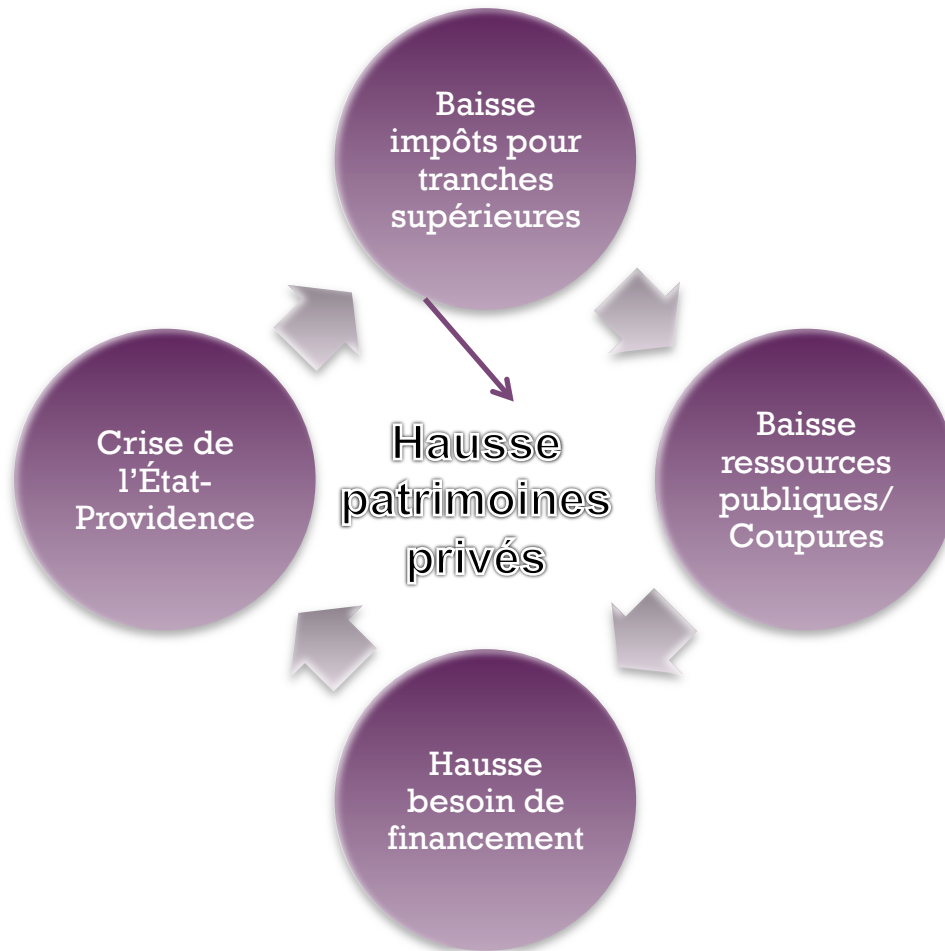
Après WW2 et jusqu'aux années 1970, une philanthropie plus discrète... ou un État plus fort ?



- Fort développement du budget des États
- Développement de l'État social
- Hausse de la redistribution fiscale
- Période de baisse des inégalités et donc de moindre accumulation de grandes fortunes
- Peu d'émergence de grandes fondations
- Mise en retrait des communautés religieuses au Québec

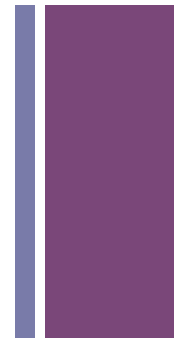
+

Années 80, tournant néo-libéral : délégitimation de l'impôt et légitimation du don





La philanthropie aujourd'hui au Canada



- Dons des **particuliers**: 12 milliards de \$ au Canada, 40% à des organismes religieux (puis santé 1,7 milliards puis services sociaux 1,6 milliards).

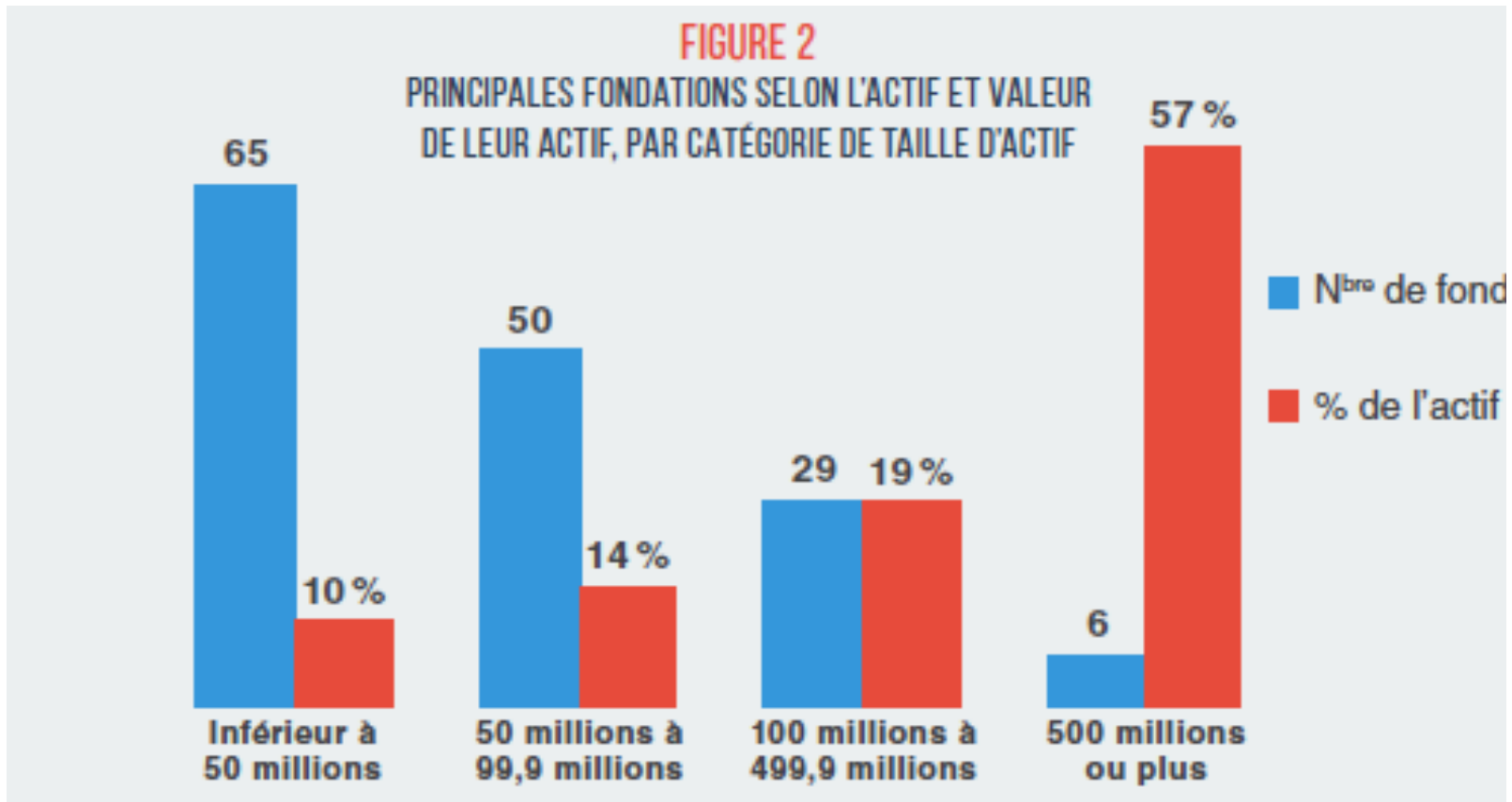
2/3 est donné par le 10% sup., et même 30% par le 1% le plus riche (+ 250 000\$) (et crédit d'impôt lié !)

- **Fondations** : 10 000 fondations qui donnent 4 milliards (mais actif supérieur à 50 milliards).

Un secteur très hétérogène (statuts, tailles, échelles...) et peu structuré (<http://pfc.ca/fr/publications-fpc/>)

L'immense majorité de ces 10 000 fondations n'ont pas de salarié, une capitalisation inférieure à 1 million de dollars et pas de « stratégie » claire et explicite.

+ Parmi les 200 principales fondations subventionnaires (Canada, 2013)



+ Parmi les 200 principales fondations subventionnaires (Canada, 2013)

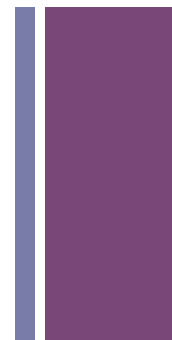
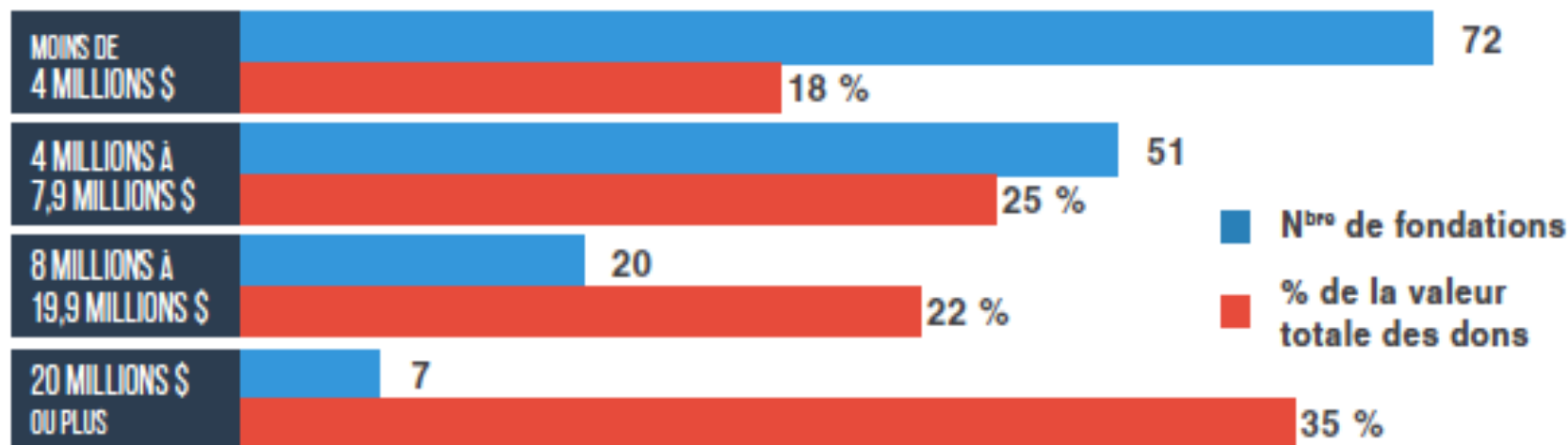


FIGURE 5

RÉPARTITION DES PRINCIPALES FONDATIONS SELON LES DONS
ET DE LA VALEUR DES DONS, PAR FOURCHETTE



<http://pfc.ca/wp-content/uploads/2015/10/assets-giving-trends-canadas-grantmaking-foundations-2015-fr.pdf>

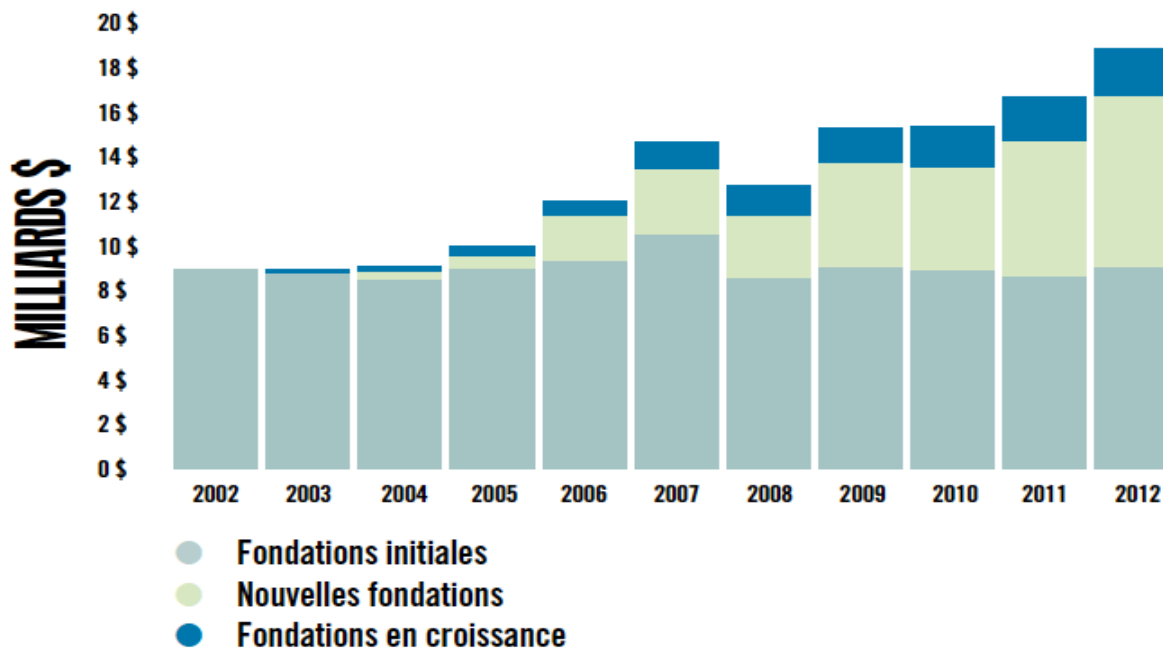


Parmi les 200 principales fondations subventionnaires (Canada, 2013)



FIGURE 4

Valeur totale de l'actif des fondations initiales, des nouvelles fondations et des fondations ayant enregistré une croissance, dans la catégorie des principales fondations donatrices (2002 à 2012)



<http://pfc.ca/wp-content/uploads/2012/03/trends-canada-grantmaking-foundations-sep2014-fr.pdf>



Québec: un État qui favorise la philanthropie ?



- Dispositifs fiscaux
- Programmes de « *matching grants* » (Programme Mécénat Placement Culture) et sportif (Programme Placement Sport)
- Rapport Bourgie (incitations fiscales et développement d'une culture philanthropique)
- Partenariats PPP avec la FLAC



Une relation pas si harmonieuse...



- **Contrôles:** ARC (Gvt Harper), loi sur le lobbyisme (Québec, projet de loi 56)
- **Austérité budgétaire: remise en question pour les fondations de leur propre rôle.**

La conscience des ordres de grandeur budgétaires

Etre l'arbre qui cache la forêt (mal en point) ?

À quoi sert de financer l'innovation quand l'État social ne prend plus le relais ?

- **Un partage des tâches ni explicite, ni concerté**

+ Les fondations face à un dilemme (1)



■ Accroître leur rôle et leur impact

Un rôle d'accompagnement de plus en plus formalisé et procédural: la nouvelle ingénierie philanthropique

Une intrusion dans l'autonomie du secteur communautaire ?

Mobiliser de nouveaux actifs financiers

Conversion philanthropique du marché (cf. désinvestissement des énergies fossiles par les Fonds Rockefeller, finance solidaire) ou marchandisation de la philanthropie (cf. obligation à impact social)?



Les fondations face à un dilemme (2)



- **Prendre la parole pour rappeler l'État à ses prérogatives sociales**

Hétérogénéité des fondations et diversité de visions

Rendre des comptes, au nom de quoi ?

Parler, au nom de qui ?

Quelle place dans le débat public pour ces acteurs privés ?

Quelles alliances possibles avec d'autres acteurs (syndicats, organismes communautaires, chercheurs...) ?